

Pitié Salpêtrière : témoignage d'un patient obligé de manger "sans porc" en hospitalisation de jour

écrit par Christine Tasin | 19 décembre 2012



On se souvient du [scandale](#) des repas sans porc imposés à tout le personnel de nuit et de garde l'après-midi ainsi qu'aux patients aux urgences.

Ces repas sans porc auraient été généralisés dans tous les hôpitaux parisiens pour les cas de figure ci-dessus d'après une des responsables, mais aucun responsable des Hôpitaux ni au gouvernement ne s'est ému de la situation.

Bien pire, les témoignages reçus de patients sont fort inquiétants, puisqu'ils témoignent d'une généralisation du « sans porc » aux patients. Ainsi, celui de Daniel :

Etant donné que le problème que vous soulevez m'interpelle, dans la mesure où j'avais déjà été choqué par la chose, le 15 décembre 2010, je vous informe que j'avais informé l'accueil de l'hôpital de jour de Laveran, que j'avais entendu parler du sujet...

Afin d'étayer ce que j'avais précédemment, et pour vous fournir des preuves incontestables de la discrimination à l'encontre des mangeurs de cochon, je vous informe avoir retrouvé les « fiches » des repas du 10 mars 2011 à l'hôpital de jour du pavillon Laveran, ainsi que pour la médecine du sommeil au Pavillon Babinsky, si ma mémoire est bonne, le 15/12/2010.

Les fiches fournies (cliquer sur les images pour les agrandir) sont celles reçues pour moi personnellement, catholique baptisé, et confirmé, mais plus pratiquant, lors de mes hospitalisations de jour...



J'imagine que pour des raisons pratiques, les noms (que j'ai effacés des fiches par mesure de sécurité, ndlr) relèvent d'une gestion courante et quotidienne des services, sans savoir nécessairement combien de patients seront présents, ou qui exactement sera présent, en dépit de RDV...

Ce qui laisse aussi supposer que ces fiches « sans porc » s'appliquent donc d'office à TOUT LE MONDE !

Par ailleurs, combien même ces passages à l'hôpital avaient été programmés, JAMAIS IL NE M'A ÉTÉ DEMANDÉ CE QUE JE VOULAIS MANGER, OU SI JE SUIVAIS UN RÉGIME PARTICULIER !!!

Et combien même j'aurais pu l'oublier, ce n'est pas une raison de m'imposer du « sans porc », jusqu'à ce que ce soit uniquement du hallal et pas du haram...

Or, les documents que je vous joins et dont je détiens les

originaux m'ont été remis, à moi... Tout comme je peux aussi préciser, si besoin, que ces documents sont ceux remis POUR MOI !!!

Daniel

Je propose de lancer une nouvelle salve de protestations et, surtout, de faire le siège de vos députés afin qu'une question écrite soit posée au Ministre de la Santé à ce sujet. C'est important et nécessaire, merci à chacun de ceux qui lisent ce post de faire la démarche.

47-83, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris 13ème	
Téléphone :	01 42 16 00 00

Contact Internet <http://espacepatient.aphp.fr/votre-ecoute/>

Coordonnées Siège social

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

3, avenue Victoria 75004 Paris

Téléphone : 01 40 27 30 00

Ecrire à l'[Elysée](#), à [Matignon](#), au [Ministre de la Santé](#)
(adresse postale uniquement, pas de contact courriel).